

ques dites scientifiques, médicales, juridiques, théologiques, parce qu'elles ont fait leur spécialité de ces diverses branches des connaissances; les étudiants trouvent là les ressources nécessaires pour compléter leurs études universitaires.

Dans un pays où l'on attache autant d'importance qu'aux Etats-Unis à l'instruction primaire, où chaque Etat s'impose des sacrifices énormes pour le développement de cette éducation première, il semblerait que les bibliothèques scolaires (*Common School Libraries*) aient dû pleinement réussir. Il n'en est rien pourtant. Si ces bibliothèques ont eu un instant de prospérité, elles sont aujourd'hui, dans la majorité des Etats, plutôt en décadence qu'en progrès. Ce fut l'Etat de New York qui prit l'initiative de ce genre d'écoles.

En 1835, chaque arrondissement ou district scolaire fut autorisé à lever une taxe de 20 dollars pour la fondation d'une bibliothèque, taxe qui, les années suivantes, devait être réduite de moitié, c'est-à-dire à 10 fr., attribuée à l'entretien de la dite bibliothèque. Cette taxe, c'étaient les habitants du district qui la votaient. Depuis 1838 jusqu'à 1875, il a été ainsi voté et dépensé, dans le seul Etat de New York, une somme de plus de 2 millions de dollars, ou 10 millions de francs.

Aussi, le nombre de volumes, dans les 12,000 districts scolaires de l'Etat, s'était-il accru jusqu'à 1,600,000 en 1853. Mais, en 1861, le rapport des inspecteurs des écoles (*State superintendent*) constate que ce chiffre est tombé à 1,200,000, bien que chaque année la dépense pour l'entretien de ces bibliothèques s'élève encore à 55,000 doll. (275,000 fr.). L'année suivante, il est annoncé "qu'il existe encore 1 million $\frac{1}{2}$ de volumes, éparpillés parmi les différentes familles des districts, familles qui les ont confiés à leur profit pour s'en former des bibliothèques particulières, ou qui les ont abandonnés comme jouets, aux enfants, dans les *nurseries* (chambres d'enfants.)

Ces livres sont empilés dans des buffets, jetés à la cave, relégués au grenier, exposés à toutes les intempéries de l'air, aux atteintes de l'eau et du feu, ou, plus souvent, laissés de côté dans le silence et l'oubli. Le tableau n'est pourtant pas aussi sombre partout. Les villes et les plus grands villages de l'Etat ont montré moins d'indifférence. Néanmoins, en dépit d'une dépense de 139,798 dol ars faite pendant les cinq dernières années pour les bibliothèques rurales, la perte de volumes a été de 81,995. Et la conclusion, en 1875, est celle-ci: "Le système des bibliothèques de district n'a pas bien fonctionné dans cet Etat, et les espérances de ceux qui l'avaient inauguré ont été complètement déçues. Les bibliothèques sont tombées en désuétude et dans la plupart des districts de l'Etat elles n'ont plus de valeur pratique. Le nombre des volumes est chaque année en décroissance. A la date du dernier rapport, on n'en comptait plus que 831,551.

Cependant, il y a des Etats où le système a donné des résultats plus satisfaisants. Dans Rhode-Island, il est dit, pour l'année 1875, "que les renseignements sont très-favorables et qu'on est porté à espérer que d'ici à peu d'années chaque ville et chaque village de l'Etat auront leur bibliothèque." Dans l'Etat de New Jersey, l'inspecteur des écoles écrit à la même date: "Les rapports qui me sont adressés constatent que les livres sont lus non-seulement par les élèves, mais aussi par un grand nombre de parents. Il est évident que la loi a produit un grand bien et je ne crois pas qu'elle doive subir de modifications, même dans l'intention de l'améliorer."

Il est à remarquer que les bibliothèques scolaires se sont moins développées dans les Etats qui possédaient déjà un grand nombre de bibliothèques d'un niveau plus élevé; ainsi, dans la Pensylvanie, où il s'est créé peu de bibliothèques scolaires, et dans le Massachusetts, où ce genre de bibliothèques a été remplacé par d'autres, plus complètes. En revanche, les Etats nouveaux se sont attachés à développer les bibliothèques scolaires. Cette tendance s'est manifestée surtout en Californie, où chaque district scolaire a ou aura sa bibliothèque scolaire publique entretenue par un prélèvement de 10 p. 100 sur le fonds des écoles, jusqu'à concurrence de 50 dollars ou 250 fr.

De 1867 à 1874 inclusivement, il a été accordé par l'Etat pour les bibliothèques scolaires une somme de 169 000 doll. (845,000 fr.). Actuellement, chaque district scolaire formé depuis un certain temps dans l'Etat de Californie, possède une bonne bibliothèque dont tirent parti non-seulement les instituteurs et les élèves, mais dont tous les autres résidents profitent également. Des centaines, des milliers de districts jouissent de cet avantage. Aussi demandait-on en 1875 qu'aucun changement ne fut introduit dans la loi des bibliothèques scolaires, qui a produit les meilleurs résultats.

Mais, nous le répétons, il est loin d'en être ainsi dans tous les Etats, et le système, dans son ensemble, ne paraît pas destiné à vivre. A quoi tient cet insuccès singulier des bibliothèques scolaires, qui semblerait au contraire dans les meilleures conditions de réussite, en un pays comme les Etats-Unis? Le rapport l'attribue à deux causes: à des imperfections dans la loi ou plutôt dans les lois qui régissent ces bibliothèques, et à des vices dans leur organisation et leur administration.

La loi permet d'appliquer à d'autres usages les fonds destinés à ces établissements, dès que la collection atteint un certain nombre de

volumes; d'un autre côté, les comités locaux et les curateurs ou tuteurs (*trustees*) des bibliothèques ne s'occupent pas assez de tenir les collections au courant et font souvent des choix déplorables en fait de livres; mais on peut se demander si, ces causes étant supprimées, les effets ne seraient pas les mêmes. Il est un fait certain, c'est que pour une cause ou pour une autre, les bibliothèques scolaires sont bien moins en faveur et qu'on leur préfère aujourd'hui les bibliothèques municipales dites *Free town Libraries*. Si ces dernières remplissent le même but, la substitution ne présente plus, à ce qu'il semble, autant d'inconvénients.

Les bibliothèques de collèges et d'universités ont mieux réussi que les bibliothèques scolaires. Dans les établissements d'instruction, le caractère de la bibliothèque n'est pas le même qu'ailleurs. Les livres y sont considérés comme des instruments de travail, des outils destinés à passer de main en main, et non comme des trésors, des curiosités bibliographiques à garder sous clef et sous verre. L'idéal de la bibliothèque de collège selon les Américains, le voici: dans un premier groupe les livres les plus utiles aux étudiants et aux professeurs, encyclopédies, dictionnaires, ouvrages de sciences, d'histoire, de littérature, rangés dans un ordre compréhensible et facilement accessibles à tous; dans un autre groupe, les ouvrages moins usuels entrés à la bibliothèque, soit par don, soit autrement. Ces derniers forment le dépôt ou magasin; les premiers constituent ce qu'on pourrait appeler le laboratoire; enfin, dans les classes principales, des bibliothèques supplémentaires où les ouvrages figurent en double et en triple, s'il le faut, et qui sont, pour les cours en général, ce que les cabinets de physique et de chimie sont pour les cours particuliers de sciences. Dans ce milieu, les élèves arrivent à prendre le goût des recherches, dirigés qu'ils sont par le professeur, qui travaille sous leurs yeux comme dans sa propre bibliothèque.

Cependant, cet idéal est loin d'être réalisé partout, les collèges n'étant pas, en général, assez riches pour se donner le luxe de bibliothèques ainsi organisées. Ils y tendent néanmoins de toutes leurs forces. Parmi ceux qui disposent de ressources suffisantes, le rapport cite le collège Harvard, à Cambridge (Massachusetts), dont le fonds pour sa bibliothèque s'élève à 169,000 doll. (845,000 fr.); le collège Yale, à New Haven (Connecticut), qui a disposé de 65,000 dollars (327,500 fr.) pour le même usage; le collège Dartmouth, à Hanover (New Hampshire), est à la tête de 37,000 dollars (185,000 fr.); le collège de la Trinité, à Hartford (Connecticut), de 35,000 dollars (175,000 fr.), etc.

Il est vrai qu'aux Etats-Unis le mot *collège* a un sens plus étendu que celui qu'on assigne chez nous aux établissements appelés lycées. Plusieurs de ces collèges sont de véritables universités. Tels sont les deux établissements que nous avons mentionnés tout à l'heure en tête de la liste, ceux de Harvard et de Yale, ainsi nommés du nom de leurs fondateurs respectifs.

La bibliothèque du premier date de la fondation même du collège, c'est-à-dire de l'année 1638. Cent vingt-six ans après, elle ne comptait encore que 5,000 volumes, lorsqu'elle fut détruite par un incendie en 1761. On la reconstitua, à l'aide de dons recueillis en Angleterre. En 1790, elle renfermait déjà 12,000 volumes; en 1840, elle en possédait 70,000, sans compter les brochures; elle en possède actuellement 227,650. Le nombre des entrées annuelles est de 6 à 8,000.

La bibliothèque du collège de Yale est également contemporaine de la fondation de cette université, qui remonte à l'an 1700. Le nombre des volumes s'élevait à 4,000 en 1766; les troubles de la Révolution dispersèrent la collection qui, transportée de côté et d'autre, subit beaucoup de dommages. Ce ne fut qu'en 1805 qu'elle revint au chiffre de l'année 1766. Depuis lors, elle n'a fait que s'accroître; elle contient aujourd'hui 114,200 vol., 4,500 par an.

Ces collections se sont accrues par des dons soit en argent, soit en nature, c'est-à-dire en livres, dons qui ne lui ont jamais fait défaut. Les professeurs n'ont pas été les moins généreux; dans la liste des donateurs, nous relevons pour ces deux établissements les noms de professeurs ayant donné de leur vivant ou laissé après leur mort, à la bibliothèque de leur université, des sommes de 5,000 dollars (25,000 fr.) pour achat d'ouvrages de sciences, de littérature, de linguistique.

En 1870, le professeur E. Salisbury fit abandon à la bibliothèque de Yale, de sa collection de livres et de manuscrits orientaux (3,650 volumes); il joignit à ce don celui d'une somme de 6,000 doll. (30,000 fr.) pour accroître cette même collection, qu'il soutient encore aujourd'hui par une indemnité annuelle de 600 doll. (3,000 fr.).

Outre leurs acquisitions ordinaires, ces établissements achètent parfois en Europe des collections entières. C'est ainsi que plusieurs bibliothèques de savants allemands, celles de Bopp, d'Ebeling, de Lücke et d'autres ont passé en bloc en Amérique et figurent aujourd'hui sur les rayons des bibliothèques de collèges et d'universités. Ces acquisitions extraordinaires ont été effectuées pour la plupart à l'aide de fonds versés sur-le-champ par d'anciens élèves de l'université.

En 1857, une enquête révèle des lacunes fâcheuses en plusieurs départements de la bibliothèque du collège d'Harvard. Cette